

Parc National des Calanques: Rdv au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 12-06-2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ciotat le 8 Juin 2010

Les amoureux des " Calanques au grand Cœur " invitent au Ministère de l'Environnement

Alain Matossi, Président de CoLLeCt-IF et Co-Fondateur du collectif " La Ciotat Cœur de Parc ", Denyse Ricard-Maubon, Présidente-Fondatrice du Collectif Un Parc National pour les Calanques, Arlette Rouquet, Présidente de l'association Porte des Calanques (Callelongue, les Goudes, cap Croisette, Samona, Escalette) ont été reçus la semaine dernière au ministère de l'Environnement.

A l'issue d'un entretien de plus de deux heures au cabinet du ministre d'Etat Jean Louis Borloo, ils ont remis les conclusions des associations et CIQ favorables à la protection stricte du patrimoine architectural par le Premier ministre, et plus de 20 000 signatures favorable au Parc National des Calanques réunies par les Collectifs associatifs.

Le Ministre d'Etat, Jean Louis Borloo est très attentif au dossier, il veut un Parc National à la hauteur, les enjeux sont importants, ils se portent essentiellement sur la partie maritime. Le cabinet du Ministre a souligné la spécificité du territoire à tous les niveaux et la formidable opportunité pour la France d'avoir un endroit en Méditerranée qui puisse répondre à une démonstration d'exemplarité dans plusieurs domaines, notamment sur la qualité des rejets en Mer et l'amélioration et sur la reconstitution des Biotopes et des ressources halieutiques, des solutions techniques de gestion des sites qui peuvent être dupliquées au niveau mondial.

Les associations de protection de l'Environnement et particulièrement celles de protection des Calanques participeront, comme chaque année, à la grande marche pour l'Environnement samedi 19 juin (rendez-vous à 14 heures aux Rôfours haut de la canebière)

Parmi les nombreux courriers remis en mains propres, Voici les courriers de CoLLeCt-IF et de La Ciotat Cœur de Parc

La Ciotat le 23 mai 2010

Monsieur le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo,
Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat
Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint - Germain, 75007 PARIS

Objet : Parc National des Calanques Littoral de Marseille à Cassis La Ciotat

Monsieur le Ministre d'Etat,
Cher ami,

Je me souviens en juillet 2007 avoir parcouru à pied depuis mon hôtel, le chemin lumineux qui me sépare de cette formidable aventure du Grenelle de l'Environnement. En me dirigeant vers le Muséum National d'Histoire Naturelle, je mesurais à ce moment l'importance de ma présence dans le GT2 « Préserver la Biodiversité et les ressources naturelles » et je savais précisément ce que j'avais à faire.

Aujourd'hui ces souvenirs sont inscrits dans le marbre et dans mon cœur. Quoique l'on en dise, il y a bien un avant et un

après Grenelle, pour moi aussi.

Je me souviens, lorsque Jean-Marie Pelt, à la sortie de la salle de la Baleine, sur le chemin de la Rotonde me prenant par le bras en s'arrêtant me dit droit dans les yeux, « Mon fils spirituel, vous savez que Dieu est dans l'amour et que l'amour est dans l'homme ». Pour seul témoin se trouvait là, un Baudet du Poitou, stoïque d'un regard discret frange mal organisée.

Je me souviens d'une conversation sur le Parc National des Calanques avec le fléchi Jean-Marc Michel du Ministère, de la Direction de la Nature et des Paysages, me murmurant presque à l'oreille, les bras croisés et le doigt sur la bouche. « Faites sauter l'unique verrou de Marseille », Monsieur Gaudin, et le Président vous suivra ». Je me souviens de nos deux présidents complices, Marie Blandin et Jean-François Legrand que je faisais sourire en insistant, parfois lourdement, sur le dossier du Parc National des Calanques.

Je me souviens de la mort de l'Ourse Franska le 9 août 2007 dans les Pyrénées, et la remarque d'Allain Bougrain Dubourg avec son légendaire pull bleu en V aux manches rabattues : « Tu vois, ça continu, ils sont tous en train de marcher sur la tête ! »

Je me souviens en octobre 2007 après avoir été reçu au Sénat, lorsque la Secrétaire d'État, Nathalie Kosciusko nous recevait au ministère, à notre demande, avec mon ami Jérôme Davin de Forêt et une déléguation Guyanaise d'Amérindiens pour sauver la Montagne de Kaw et ses habitants des effets désastreux de l'orpaillage illégal. Je me souviens, le 25 octobre 2007, l'impressionnant discours du Président de la République à l'Élysée en présence de Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, Al Gore et Wangari Maathai, les deux prix Nobel de la Paix. Je me souviens !

Toute cette énergie, tous ces moments précieux, cet acte préparatoire indispensable au changement de société, cette fabrique de souvenirs, doit trouver une réponse concrète de terrain attendue depuis très longtemps au Pays de Pagnol, au pays de la Garrigue et de la Farigoulette.

Aujourd'hui, il est encore temps, après il sera trop tard ! En peine 50 ans trop de saccages, trop d'insouciances de nos Calanques. C'est un pan de l'histoire de l'humanité qui disparaît sous nos yeux. C'est Bert Falco, mer de la Calypso qui a sillonné tous les océans du monde, qui a grandi au cabanon dans les Calanques, qui nous le rappelle.

Vous avez l'honneur, Monsieur le Ministre, d'avoir cette responsabilité et cette formidable opportunité de dire un jour. Les autres en ont parlé, et oui, c'est moi qui l'ai fait »

La France est le deuxième espace marin au monde, elle doit reprendre la main et donner l'exemple, elle est encore trop éloignée des objectifs communautaires.

La Méditerranée est dans le « top ten » des « hot spots » de la Biodiversité mondiale, au carrefour des changements cultures et des histoires de civilisations.

La création d'un réseau complet et cohérent d'aires marines protégées d'ici 2012 est un engagement fort. Les enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux sont énormes. Nulle part ailleurs les conditions réelles pour s'ouvrir vers l'union de la Méditerranée sont aussi fortes.

Le premier Parc National péri-urbain d'Europe à la fois terrestre et marin se veut d'être ambitieux et exemplaire à tous les niveaux. Tourné vers la Méditerranée, il doit encourager un développement harmonieux en concertation avec tous les acteurs locaux et doit être une référence de développement durable entre l'homme et la Nature pour l'ensemble de la planète.

La volonté de protéger, de préserver et de partager ces espaces et ces espèces, la plupart endémiques, doit catalyser toutes les forces vives autour d'un projet commun exceptionnel sur un territoire naturel exceptionnel.

Fédérer cette volonté au-delà de tous clivages, ne doit en aucun cas être un obstacle, cela doit permettre de valoriser une démarche humaniste sous le principe de la "solidarité écologique" visant l'excellence environnementale. Bien faire comprendre que face aux menaces, l'information sur les équilibres et les enjeux du futur n'est plus un choix, mais un devoir qui doit trouver échos à travers nos usages et nos pratiques et forcer notre responsabilité à donner un sens à nos actes.

« Lorsqu'une cause est juste, elle est critiquée, ensuite partagée et enfin récupérée pour devenir une valeur sûre et universelle »

Apprendre à connaître la Nature c'est la partager. La partager c'est transmettre ses connaissances, c'est la respecter et l'aimer !

Plus de 95% de la population est favorable au Parc National des Calanques, les demandes de projets en éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) explosent et le retour est immédiat, il se traduit chaque jour dans les changements de comportements.

Recevez, Monsieur le Ministre, Cher Jean-Louis, ma très grande admiration et mes profonds respects.

Alain MATESI
 Humaniste, Protecteur des Espaces et des Espaces
 Président - Fondateur de l'association CoLLeCT-IF
 Co-Fondateur du collectif d'associations Ciotadenne (41) « La Ciotat Cœur de Parc »
 Vice-Président du réseau EEDD Graine PACA

 Collectif d'associations La Ciotat Cœur de Parc
 Maison des Associations
 Place Evariste Gras
 13600 La Ciotat

La Ciotat le 25 mai 2010

Monsieur le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo,
 Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des
 Négociations sur le climat Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint - Germain, 75007 PARIS

Objet : Parc National des Calanques Littoral de Marseille à Cassis à La Ciotat

Monsieur le Ministre d'Etat,

La Ciotat est sans conteste une commune qui est associée au Parc National des Calanques. Les Ciotadens ont très majoritairement exprimé ce souhait dès la mise sur pied du projet, même si une petite minorité d'opposants au Parc se manifeste de façon intermittente sans apporter d'arguments sérieux autres que des points de vue corporatistes dépassés.

La situation géographique de La Ciotat, alliant une baie, des plages, un port et des chantiers navals de renommée internationale avec les plus hautes falaises maritimes d'Europe (Falaises Soubeyrannes et Cap Canaille), en fait un site exceptionnel, unique sur la côte méditerranéenne française. La Ciotat est une ville résolument tournée vers la mer. Plus que cela, notre ville est un lieu de valorisation permanente de l'interface Terre-Mer tant par son patrimoine industriel que par sa renommée touristique.

Depuis 2005, il a fallu se mobiliser fortement pour associer La Ciotat au projet. Cette mobilisation a été un immense succès et une très large majorité des Ciotadens, comme d'ailleurs des nombreux visiteurs occasionnels, a approuvé l'intégration de la ville au projet de Parc National des Calanques.

"La Ciotat Cœur de Parc", collectif regroupant 41 associations, a été la cheville ouvrière de la mobilisation et a proposé que l'intégralité du site classé, depuis l'Île Verte jusqu'à Cassis, soit incorporée dans le cœur de parc. Après quelques hésitations et controverses, la municipalité a recommandé un territoire très proche de la définition géographique proposée initialement, ce qui marque une réelle volonté renouvelée de voir La Ciotat intégrée dans le périmètre du Parc National des Calanques.

De fait ce périmètre à la fois terrestre et marin reprend dans ses grandes lignes la volonté de protection et valorisation de la nature exprimée dans le cadre de Natura 2000, et les choix exprimés récemment procèdent ainsi d'une logique indiscutable.

Tout ce qui pourra aider à une protection et valorisation accrue du littoral de notre région est essentiel pour La Ciotat, ville si définitivement orientée sur l'interface "Terre-Mer". Le périmètre du "Cœur de Parc" faisant désormais l'objet d'un très large consensus, notre souhait est maintenant de voir le domaine urbain de la commune entrer en "Zone d'Adhésion", ce qui ne manquera pas de nous engager résolument dans la voie du développement durable. Cette "image de marque" est sans aucun doute un plus pour l'avenir de notre ville.

"La Ciotat Cœur de Parc" est fier de soutenir sans réserve le projet de Parc National des Calanques.

Collectif "La Ciotat Coeur de Parc"